



## Communiqué de presse

*Saint-Denis, le 12 mars 2019*

# Loto du patrimoine 2019 : sélection de deux temples tamouls de La Réunion

---

Le comité de sélection du Loto du Patrimoine vient de retenir, parmi les propositions déposées sur la plate-forme de la Fondation du Patrimoine, deux monuments réunionnais.

Il s'agit de deux temples tamouls :

- le **temple des Casernes** situé sur la commune de Saint-Pierre, monument historique inscrit en totalité par arrêté de 2010 ;
- le **temple du Gol** situé sur la commune de Saint-Louis, monument historique inscrit en totalité par arrêté de 1996.

**Représentatifs de la diversité et de la richesse du patrimoine réunionnais, ils figureront parmi les 18 monuments emblématiques imprimés sur les billets du Loto du Patrimoine 2019.** Ces deux monuments ont été proposés par la Fédération tamoule de La Réunion à la Mission Stéphane Bern. La liste des 18 sites est consultable sur le site de la Fondation du Patrimoine ([www.missionbern.fr](http://www.missionbern.fr)).

Ces deux petits temples tamouls urbains sont probablement issus du réemploi d'anciens bâtiments industriels et affectés au culte hindou dès la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit de constructions maçonnées couvertes d'une toiture en tôle à deux pans précédées d'un mandavum (sorte de portique). Les murs intérieurs sont décorés de peintures. Ils font partie des cinq temples tamouls inscrits au titre des monuments historiques à La Réunion (le temple des Casernes à Saint-Pierre, le temple du Gol à Saint-Louis, le temple de l'Union à Bras Panon, le temple Morange à Saint-Benoît et le temple Mardévirin à Saint-André).

Ces deux édifices nécessitent l'intervention urgente de travaux de restauration au niveau des charpentes qui sont fragilisées par la présence d'insectes xylophages, des toitures, des maçonneries, des peintures et décors très altérés et de l'électricité. Rendues possibles par la mission Patrimoine en Péril 2019, ces deux opérations de restauration seront les premières réalisées sur des temples tamouls protégés au titre des monuments historiques à La Réunion.

De par leur situation, ces temples constituent des monuments susceptibles de participer à la revitalisation des centre-villes, ce qui répond à l'un des critères de sélection du loto du patrimoine 2019. Le **temple des Casernes** est en effet situé dans un quartier en périphérie du centre-ville ancien de Saint-Pierre ; le **temple du Gol** est situé en zone A.N.R.U. (Agence nationale pour la rénovation urbaine) sur la commune de Saint-Louis.

### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974 -



## La mission pour le patrimoine en péril

Confiée à Stéphane Bern en 2018 par le Président de la République, elle est renouvelée en 2019. Ce dispositif permet à partir des gains d'un loto en faveur du patrimoine d'accompagner financièrement des opérations de restauration du patrimoine en péril sur l'ensemble du territoire français à travers la Fondation du Patrimoine. Ces édifices sont identifiés partout en France par les citoyens en déposant un dossier sur la plate-forme de la Fondation du Patrimoine. Un comité de sélection constitué de représentants du ministère de la culture, de la Fondation du Patrimoine et de Stéphane Bern retient les sites jugés prioritaires. Pour financer les chantiers de restauration, des tickets de grattage de 15 et 3 € seront mis en vente et un tirage exceptionnel du loto devrait avoir lieu le 14 juillet.

### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974 -

